



## Les fondamentaux de la finance

V01 du 20/11/2024 durée de la validité de la version : 1 an renouvelable

À Paris      Durée : 1 jour      Tarifs : public 1150 € net /adhérent 900 € net (frais de restauration inclus)

Pourquoi un administrateur doit-il comprendre la finance et que doit-il en comprendre ?

- Parce que le conseil arrête les comptes et qu'il est responsable de l'information communiquée à l'externe, l'administrateur doit comprendre la comptabilité
- Parce que le conseil est appelé à se prononcer sur des projets d'investissements, l'administrateur doit comprendre les calculs de rentabilité et les méthodes de financement
- Parce que le conseil peut être confronté à des situations telles que l'entrée d'un investisseur ou une introduction en bourse, l'administrateur doit savoir comment l'entreprise est évaluée

### Public concerné

- Futurs administrateurs et/ ou administrateurs en mandat

### Format et durée

- En présentiel sur 1 jour (7h)

### Prérequis et condition d'accès à la formation

- Absence de prérequis

### Objectifs opérationnels / Compétences visées

*Le participant sera capable de :*

- Interpréter les comptes présentés au Conseil d'Administration, apprécier les explications fournies par la direction financière et les commissaires aux comptes, identifier les points nécessitant vigilance
- Apprécier les calculs de rentabilité figurant dans les dossiers d'investissement et les choix de financement,
- Reconnaître la manière dont l'entreprise est évaluée en particulier par les investisseurs
- Et de manière générale veiller à l'impact financier des décisions présentées au Conseil

## Objectifs pédagogiques

- Acquérir les principales notions comptables (en normes françaises et en normes internationales)
- Interpréter les états financiers (bilan, compte de résultat, tableau des flux de trésorerie) et analyser leur structure : dette/fonds propres, besoin en fonds de roulement, cash-flow, soldes intermédiaires de gestion, rentabilité
- Interpréter les méthodes de choix d'investissement et les méthodes d'évaluation d'entreprise

| Jour       | Séquence                               | Contenu  | Modes pédagogiques   |
|------------|--|--|--|
| Matinée    | Introduction : finance et comptabilité | Qu'est-ce que la finance d'entreprise ?<br><br>A quoi sert la comptabilité ?   | Tour de table pour recueil des attentes<br><br>Exposé                              |
|            | Les états financiers                   | Bilan et compte de résultat, les concepts de base<br>Les principaux postes du bilan ; le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement (BFR)<br>Les principaux postes du compte de résultat<br>Le tableau des flux de trésorerie | Exercice pratique<br>Exposé (incluant exercices d'application)<br>Exposé<br>Exposé |
|            | Les normes comptables                  | Normes françaises et normes internationales<br>Les comptes consolidés  | Exposé<br>Exposé   |
| Après-midi | Le management de la performance        | Principes de base de la comptabilité analytique, choix des clés d'allocation   | Exposé (incluant cas d'application)  |
|            | Le choix des investissements           | L'actualisation des flux de trésorerie. VAN, TRI, WACC,....  | Exposé (incluant cas d'application)  |
|            | L'analyse financière                   | Ratios de bilan, de compte de résultat, de rentabilité   | Exposé et exercices d'application  |
|            | L'évaluation de l'entreprise           | Méthode des DCF, méthode des multiples   | Exposé   |
|            | La communication financière            | La communication vers les investisseurs, le rôle des agences de notation   | Exposé   |

Toutes ces séquences sont aménageables en fonction des personnes en situation de handicap (PSH).

## Accessibilité & prise en compte du handicap

- Pour toutes nos formations, nous réalisons des études préalables à la formation pour adapter les locaux, les modalités pédagogiques et l'animation de la formation en fonction de la situation de handicap annoncée. **Le DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) du client s'applique à la formation.**
- En fonction des demandes, nous mettons tout en œuvre pour nous tourner vers les partenaires spécialisés.
- Notre Référent Handicap : Laurence Beauquier – laurence.beauquier@ifa-asso.com

## Délais d'accès

- 11 jours ouvrés

## Moyen d'encadrement

- Praticiens de la gouvernance ayant une expérience professionnelle confirmée de plusieurs années au sein de conseils d'administration et d'organes de gouvernance

## Moyen pédagogiques et techniques

Pour chacun des participants :

- Supports pédagogiques
- Un Vade-mecum de la gouvernance actualisé
- Les dernières publications de l'Institut Français des Administrateurs

Les salles de cours sont climatisées, équipées de WIFI

## Evaluation et suivi

- Questionnaire de pré-positionnement sur le niveau de connaissance à l'entrée du programme
- Questionnaire post-formation sur les acquis de la formation
- Evaluation à chaud de la formation
- Feuille d'émargement par demi-journée
- Attestation de présence nominative

## Effectif

Minimum : 5 personnes

Maximum : 14 personnes

## Référents

- **Pédagogique**

Alexandra Courel

[alexandra.courel@ifa-asso.com](mailto:alexandra.courel@ifa-asso.com)

- **Handicap**

Laurence Beauquier

[laurence.beauquier@ifa-asso.com](mailto:laurence.beauquier@ifa-asso.com)

## Tarifs et modalités de règlement :

- Public : 1150€ net (frais de restauration inclus)
- Adhérent : 900€ net (frais de restauration inclus)
- Virement à réception de la facture